



EXPERTISE COMPTABLE ~ SOCIAL ~ AUDIT

**Experts-comptables
Commissaires aux comptes**

Guillaume BLANCHARD

Laurent GODRET

Sylvie HERVE

Benoît LEROY

Natacha POTTIER

Jean Pierre VOGEL

Associé fondateur

Michel FILOCHE

**FONDS LELIEVRE
Fonds de dotation**

LIEU DIT PASSAY
72460 SILLE-LE-PHILIPPE

SIREN 885 408 237

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2022

4, cour Étienne Jules Marey - 72000 Le Mans
www.altexa.fr - 02 43 43 62 62 - lemans@altexa.fr

 Le Mans

 Fresnay-sur-Sarthe

 Saint-Calais

SA au capital de 192 000€ ▶ Siège social : 4 cour Étienne Jules Marey - 72000 Le Mans ▶ Inscrite au tableau de l'Ordre des Experts-Comptables de la Région des Pays de la Loire et à la Compagnie régionale des Commissaires aux Comptes Ouest-Atlantique ▶ R.C.S. Le Mans B 333 203 099 ▶ APE 6920Z



Alliance
eurus

FONDS LELIEVRE
Fonds de dotation

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2022

Au Conseil d'administration du fonds de dotation FONDS LELIEVRE,

I - Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le Conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du FONDS LELIEVRE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds de dotation à la fin de cet exercice.

II - Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral et financier du Fondateur et dans les autres documents adressés aux membres du conseil d'administration sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité du fonds de dotation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds de dotation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds de dotation.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Le Mans, le 10 novembre 2023

Le Commissaire aux comptes

ALTEXA

A blue ink signature of Laurent Godret, consisting of a long horizontal stroke followed by a stylized, cursive signature.

Laurent GODRET

DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds de dotation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

BILAN ACTIF

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

ACTIF	Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022			09/07/2020 au 31/12/2021
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit	6 126 248.96	1 319 718.65	4 806 530.31	5 152 930.15
Concessions, brevets et droits similaires	6 388.01	2 601.34	3 786.67	5 064.27
Autres				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techn., matériel et outil. ind.				
Autres				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations dest. à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	4 000.00		4 000.00	20.00
Autres titres immobilisés	1 528.45		1 528.45	
Prêts				
Autres				
TOTAL (I)	6 138 165.42	1 322 319.99	4 815 845.43	5 158 014.42
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances				
Clients, usagers et comptes rattachés	99 116.71		99 116.71	95 428.49
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	973 000.00		973 000.00	205 000.00
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	117 873.83		117 873.83	237 935.02
Charges constatées d'avance				
TOTAL (II)	1 189 990.54		1 189 990.54	538 363.51
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	7 328 155.96	1 322 319.99	6 005 835.97	5 696 377.93

S.A. ALTEXA
Commissaire aux comptes
4, Cour Etienne Jules Mare - 72000 LE MANS
Tél. : 02 43 43 62 62 - Fax : 02 43 43 62 79
e-mail : lemans@altexa.fr

BILAN PASSIF

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

PASSIF	Du 01/01/2022 au 31/12/2022	Du 09/07/2020 au 31/12/2021
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	20 000.00	20 000.00
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres		
Report à nouveau		
Excédent ou déficit de l'exercice		
<i>Situation nette (sous total)</i>	20 000.00	20 000.00
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	20 000.00	20 000.00
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS		
Fonds reportés liés aux legs ou donations	5 968 080.87	5 672 243.93
Fonds dédiés		
TOTAL (II)	5 968 080.87	5 672 243.93
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (III)		
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 775.10	4 134.00
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	3 980.00	
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (IV)	17 755.10	4 134.00
Ecarts de conversion passif	(V)	
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV-V)	6 005 835.97	5 696 377.93

S.A. ALTEXA
 Commissaire aux comptes
 4, Cour Etienne Jules Marey - 72000 LE MANS
 Tél. : 02 43 43 62 62 - Fax : 02 43 43 62 79
 e-mail : lemans@altexa.fr

FONDS01 - FONDS LEVIEVRE
COMPTE DE RÉSULTAT

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

	Du 01/01/22 au 31/12/22	Du 09/07/20 au 31/12/21
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
<i>Dont ventes de dons en nature</i>		
Ventes de prestations de service	523 403.19	363 138.16
<i>Dont parrainages</i>		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation		
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	160 890.00	45 610.00
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie	-640 708.33	-519 313.78
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits		
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	43 584.86	-110 565.62
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	33 187.26	9 800.25
Aides financières	74 020.00	37 310.00
Impôts, taxes et versements assimilés		
Salaires et traitements		
Charges sociales		
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	1 277.60	1 323.74
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	3 100.00	0.39
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	111 584.86	48 434.38
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-68 000.00	-159 000.00
PRODUITS FINANCIERS		
De participation	68 000.00	159 000.00
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	68 000.00	159 000.00
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)		
RÉSULTAT FINANCIER (III-IV)	68 000.00	159 000.00
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV)		

S.A. ALTEXA

Commissaire aux comptes
4, Cour Etienne Jules Marey - 72000 LE MANS
Tél. : 02 43 43 62 62 - Fax : 02 43 43 62 79
e-mail : lemans@altexa.fr

FONDS01 - FONDS LEVIEVRE
COMPTE DE RÉSULTAT

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

	Du 01/01/22 au 31/12/22	Du 09/07/20 au 31/12/21
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)		
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
TOTAL DES PRODUITS (I+II+V)	111 584.86	48 434.38
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII+VIII)	111 584.86	48 434.38
EXCÉDENT OU DÉFICIT		

S.A. ALTEXA

Commissaire aux comptes
4, Cour Etienne Jules Marey - 72000 LE MANS
Tél. : 02 43 43 62 62 - Fax : 02 43 43 62 79
e-mail : lemans@altexa.fr

8/33

ANNEXE ASSOCIATION

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

SOMMAIRE

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat	Informations		
	Produites	Non produites	
		NS	NA
PRÉSENTATION	O		
FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	O		
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	O		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	O		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	O		
ÉTAT DES AMORTISSEMENTS	O		
ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS			NA
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN			NA
CRÉDIT BAIL			NA
LOCATIONS			NA
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			NA
ECARTS DE RÉÉVALUATION			
<i>Variations de la réserve spéciale de réévaluation</i>			NA
<i>Variations de la provision spéciale de réévaluation</i>			NA
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES STOCKS			NA
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES	O		
EFFETS DE COMMERCE			NA
COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF	O		
COMPOSITION DES FONDS PROPRES			NA
TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES			NA
<i>Var. des fonds propres avec la part liées à la générosité du public</i>			NA
TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS			NA
LEGS, DONATIONS ET ASSURANCES-VIE			NA
COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)	O		
COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)	O		
TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES CR ET CROD	O		
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES			NA
COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF	O		
LES ENGAGEMENTS			NA
DETTES GARANTIES PAR DES SURETÉS RÉELLES			NA
HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES	O		
LES EFFECTIFS			NA
RESSOURCES, VENTILATION DE L'IMPÔT, INCIDENCE DES DISPOSITIONS FISCALES SUR LES CAPITAUX PROPRES			NA
PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS			NA
TRANSFERTS DE CHARGES			NA
COMMENTAIRES			NA

S.A. ALTEXA
 Commissaire aux comptes
 4, Cour Etienne Jules Marey - 72000 LE MANS
 Tél. : 02 43 43 62 62 - Fax : 02 43 43 62 79
 e-mail : lemans@altea.fr

FONDS01 - FONDS LELIEVRE
ANNEXE ASSOCIATION

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

PRÉSENTATION

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022 dont le total est de 6 005 835.97 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un excédent de 0 Euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Ces comptes annuels ont été établis le 31/05/2023.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

Le Fonds de dotation LELIEVRE a été créé le 9 juillet 2020 par Dominique et Michel LELIEVRE.

Le Fonds LELIÈVRE s'engage pour soutenir trois grandes thématiques chères à ses fondateurs :

- la préservation et la restauration du patrimoine,
- l'accès à l'éducation et la réussite des talents,
- l'accompagnement des professionnels du secteur médical

Pour rappel, l'objet du Fonds de dotation est de développer et soutenir des actions d'intérêt général à caractère éducatif, culturel, social et scientifique, notamment celles qui consistent en la restauration de monuments remarquables, qui favorisent la mixité intergénérationnelle et participent au développement de la recherche médicale.

Dans le cadre de sa mission d'intérêt général, l'action du fonds s'oriente notamment vers le soutien de trois projets :

Patrimoine :

- Abbaye de Pontlevoy : Le projet porté par le Fonds LELIEVRE consiste en la sécurisation et la restauration des bâtiments historiques de l'Abbaye ainsi que des bâtiments annexes. L'une des finalités étant l'aménagement et l'utilisation des bâtiments et équipements annexes à des fins d'enseignement (lycée général et professionnel, internat, accueil d'élèves de l'école privée de la commune en ateliers).

- Espace intergénérationnel Saint-Julien : Le Fonds LELIEVRE s'investit pour la réhabilitation des lieux et la rénovation des infrastructures qui ont été laissées à l'abandon pendant plus de 15 ans afin d'unir les générations dans un cadre exceptionnel au cœur de la ville. L'élaboration de ce projet d'envergure est le fruit de 5 ans de travaux préparatoires menée par des bénévoles passionnés. La création d'un espace intergénérationnel entre seniors, étudiants et enfants vise à proposer un lieu d'échanges, de rencontres et d'accueil adapté à tous les âges et toutes les origines, avec la chapelle du XIXème siècle au cœur du projet.

- Convention de mécénat signé avec le chateau de chambord visant à financer le projet "cabinets de découvertes".

Education :

- L'entreprise éducative de Pontlevoy : Le projet d'entreprise éducative de Pontlevoy a pour objectif d'insérer au mieux les étudiants dans le tissu économique dont ils seront les acteurs de demain. Le Fonds LELIEVRE, en plus du bâtiment dédié, œuvre dans les besoins de matériel de production.

- Stella Maris de Pontlevoy : Le projet est de créer un lieu de vie et de formation pour de jeunes adultes trisomiques (de 5 à 8 au max), développer leurs projets professionnels pour aboutir à une vie en autonomie. Le Fonds LELIEVRE s'engage dans cette initiative avec l'apport du matériel et de l'aménagement des locaux.

- Installation de l'Université catholique de l'Ouest au Mans : Le Fonds LELIEVRE soutient ce projet avec pour objectif d'offrir aux étudiants le cadre épanouissant pour se développer et atteindre son meilleur niveau de compétences et d'employabilité, quels que soient son parcours, sa culture, sa religion...

Sur 2020 et 2021, Le fonds LELIEVRE a fait l'objet d'une donation temporaire d'usufruit de parts sociales de société civile immobilière et société à responsabilité limitée évalué à 5 816 559.24€ pour des périodes allant de 5 à 10 ans. Ces donations ont pour but de financer les projets menés par le fonds.

FONDS01 - FONDS LEVIEVRE
ANNEXE ASSOCIATION

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

Sur 2022, le fonds lelievre a reçu une nouvelle donation d'usufruit temporaire d'une valeur de 309 689.72 € ainsi que la nu-propriété d'une part de SARL pour un montant de 1 528.45 €.

Le fonds LELIEVRE a reçu différents dons correspondant à 46 730 € en numéraire par des personnes physiques et 114 160 € par des personnes morales soit un total de dons collectés de 160 890 €.

En juillet 2021, le fonds de dotation est entré au capital de la SCI Gelduin et la SCI Saint-Julien, ces sociétés portent les intérêts patrimoniaux de l'Abbaye de Pontlevoy et de l'espace intergénérationnel de Saint-Julien. En 2022, le fonds a renforcé sa part au capital de la SCI Gelduin en se portant acquéreur de 398 parts de cette SCI.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2022 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, et celles du règlement n° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, qui réforme le règlement CRC 99-01.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilisation ou de la durée d'usage prévue :

- Matériels et outillages 3 à 5 ans ans

S.A. ALTEXA
Commissaire aux comptes
4, Cour Etienne Jules Marey - 72000 LE MANS
Tél. : 02 43 43 62 62 - Fax : 02 43 43 62 79
e-mail : lemans@altexa.fr

ANNEXE ASSOCIATION

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

Immobilisations financières**Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :**

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur les immobilisations financières (titres) et titres de placement ne sont pas incorporés dans les coûts des immobilisations et sont comptabilisés en charges.

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

S.A. ALTEXA

Commissaire aux comptes
4, Cour Etienne Jules Marey - 72000 LE MANS
Tél. : 02 43 43 62 62 - Fax : 02 43 43 62 79
e-mail : lemans@altea.fr

FONDS01 - FONDS LEVIEVRE
ANNEXE ASSOCIATION

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

DONATIONS TEMPORAIRES ET USUFRUITS

Désignation	Nature	Date de signature	Durée	Modalités de valorisation
DTU Stéphanie Lelièvre		23/12/2020	10	Méthode fiscale
DTU Xavier Lelièvre		23/12/2020	5	Méthode fiscale
DTU Mr et Mme Lelièvre		23/12/2020	5	Méthode fiscale
DTU Mr et Mme Gerain		30/12/2020	10	Méthode fiscale
DTU Michel Lelièvre		03/12/2020	5	Méthode fiscale
DTU Mr et Mme Lemeunier		23/12/2020	10	Méthode fiscale

S.A. ALTEXA
Commissaire aux comptes
4, Cour Etienne Jules Marey - 72000 LE MANS
Tél. : 02 43 43 62 62 - Fax : 02 43 43 62 79
e-mail : lerj33@altexa.fr

ANNEXE ASSOCIATION

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

CADRE A	IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d'exercice	Augmentations	
			suite à réévaluation	acquisitions
INCORP.:	Frais d'établissement, de recherche et de développement TOTAL I	5 816 559		309 690
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II	6 388		
CORP.:	Terrains			
	Constructions	Sur sol propre Sur sol d'autrui Instal.géné., agencts & aménagts const.		
	Installations techniques, matériel & outillage indust.	Instal. gén., agencts & aménagts divers		
	Autres immos corporelles	Matériel de transport Matériel de bureau & info., mobilier Emballages récupérables & divers		
	Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes			
	TOTAL III			
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			
	Autres participations	20		3 980
	Autres titres immobilisés			1 528
	Prêts et autres immobilisations financières			
	TOTAL IV	20		5 508
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)		5 822 967		315 198

CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légal Valeur d'origine
		par virt poste	par cessions		
INCORP.:	Frais d'étbs, de recherche & de dével. TOTAL I			6 126 249	6 126 249
	Autres postes d'immob. incorporelles TOTAL II			6 388	6 388
CORP.:	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre Sur sol d'autrui Ins. gal. agen. amé. cons			
	Inst.tech., mat. outillage indus.	Instal. gén., agencts, aménagts d.			
	Autres immos corporelles	Matériel de transport Mat.bureau, info., mob. Emballages récup. div.			
	Immos corporelles en cours Avances et acomptes				
	TOTAL III				
FINANCIERES	Part. évaluées par mise en equivalence				
	Autres participations			4 000	4 000
	Autres titres immobilisés			1 528	1 528
	Prêts & autres immob. financières				
	TOTAL IV			5 528	5 528
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)				6 138 165	6 138 165

S.A. ALTEXA

Commissaire aux comptes
4, Cour Etienne Jules Marey - 72000 LE MANS
Tél. : 02 43 43 62 62 - Fax : 02 43 43 62 79
e-mail : lemans@altexa.fr

ANNEXE ASSOCIATION

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amort. sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement		663 629	656 090		1 319 719
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles		1 324	1 278		2 601
TOTAL		664 953	657 367		1 322 320
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag. cons.					
Inst. techniques matériel et outil. industriels					
Inst. générales agencem. amén. div.					
Autres immos corporelles	Matériel de transport				
	Mat. bureau et informatique, mob.				
	Emballages récupérables divers				
TOTAL					
TOTAL GENERAL		664 953	657 367		1 322 320

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amov. fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements							
Fonds commercial							
Autres immos incorporelles							
TOTAL							
Constr.	Terrains						
	Sur sol propre						
Immo. corp.	Sur sol autrui						
	Inst. agenc. et amén.						
	Inst. techniques mat. et outil.						
	Inst. gales, agenc. am divers						
	Mat. transport						
	Mat. bureau mobilier						
Emballages récup. divers							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							
CADRE C	MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler							
Primes de remboursement des obligations							

S.A. ALTEXA
 Commissaire aux comptes
 4, Cour Etienne Jules Marey - 72000 LE MANS
 Tél. : 02 43 43 62 62 - Fax : 02 43 43 62 79
 e-mail : lemans@altexa.fr

FONDS01 - FONDS LEVIEVRE
ANNEXE ASSOCIATION

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	99 117	99 117	
	Créances rep. titres prêtés : prov /dep. antér <input type="text"/>			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Etat & autres coll. publiques	905 000	905 000	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers	68 000	68 000	
Groupe et associés (2)				
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres) (3)				
Charges constatées d'avance				
TOTAUX		1 072 117	1 072 117	
RENVOIS	(1) Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
	(2) des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
	(3) Prêts & avances consentis aux associés (Pers. physiques)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice		
	Créances reçues par legs ou donations			

S.A. ALTEXA
 Commissaire aux comptes
 4, Cour Etienne Jules Marey - 72000 LE MANS
 Tél. : 02 43 43 62 62 - Fax : 02 43 43 62 79
 e-mail : lemans@altexa.fr

FONDS01 - FONDS LEVIEVRE
ANNEXE ASSOCIATION

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	99 117
Autres créances	68 000
Disponibilités	
TOTAL	167 117

S.A. ALTEXA
Commissaire aux comptes
4, Cour Etienne Jules Marey - 72000 LE MANS
Tél. : 02 43 43 62 62 - Fax : 02 43 43 62 79
e-mail : lemans@altexa.fr

ANNEXE ASSOCIATION

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

COMpte D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)

EMPLOIS PAR DESTINATION	EXERCICE N	EXERCICE N-1	RESSOURCES PAR ORIGINE	EXERCICE N	EXERCICE N-1
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - MISSIONS SOCIALES			1 - RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		
1.1. Réalisées en France			1.1. Cotisations sans contrepartie		
Actions réalisées par l'organisme			1.2. Dons, legs et mécénats	160 890.00	45 610.00
Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France	74 020.00	37 310.00	Dons manuels		
Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger			Legs, donations et assurances-vie		
1.2. Réalisées à l'étranger			Mécénats		
Actions réalisées par l'organisme			1.3. Autres ressources liées à la générosité du public		
Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger					
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS			TOTAL DES RESSOURCES	160 890.00	45 610.00
2.1. Frais d'appel à la générosité du public			2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS		
2.2. Frais de recherche d'autres ressources			3 - UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS		
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT			DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE		
TOTAL DES EMPLOIS	74 020.00	37 310.00	TOTAL	160 890.00	45 610.00
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS			RESSOURCES REPORTÉES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		
5 - REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE			EN DÉBIT D'EXERCICE (HORS FONDS DÉDIÉS)	86 870.00	8 300.00
EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE	86 870.00	8 300.00	(+) EXCÉDENT OU (-) INSUFFISANCE DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		
TOTAL	160 890.00	45 610.00	(-) INVESTISSEMENTS ET (+) DÉINVESTISSEMENTS NETS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE		
			RESSOURCES REPORTÉES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		
			EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DÉDIÉS)	86 870.00	8 300.00
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
EMPLOIS DE L'EXERCICE			1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES			Bénévolat		
Réalisées en France			Prestations en nature		
Réalisées à l'étranger			Dons en nature		
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS			TOTAL		
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT					
TOTAL			TOTAL		

S.A. ALTEXA

Commissaire aux comptes
4, Cour Etienne Jules Marey - 72000 LE MANS
Tel : 02 43 43 62 62 - Fax : 02 43 43 62 79
e-mail : levmans@altexa.fr
18/33

FONDS01 - FONDS LEVIEVRE

ANNEXE ASSOCIATION

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

S.A. ALTEXA

Commissaire aux comptes
4, Cour Etienne Jules Marey - 72000 LE MANS
Tél : 02 43 43 62 62 - Fax : 02 43 43 62 75
e-mail : lemans@altexa.fr

FONDS01 - FONDS LEVIEVRE
ANNEXE ASSOCIATION

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

A - Produits et charges par origine et destination	Exercice N		Exercice N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
Produits par origine				
Produits liés à la générosité du public				
Cotisations sans contrepartie				
Dons, legs et mécénat				
- Dons manuels	160 890.00	160 890.00	45 610.00	45 610.00
- Legs, donations et assurances-vie	-640 708.33		-519 313.78	
- Mécénat				
Autres produits liés à la générosité du public				
Produits non liés à la générosité du public				
Cotisations avec contrepartie				
Parrainage des entreprises				
Contributions financières sans contrepartie				
Autres produits non liés à la générosité du public	591 403.19		522 138.16	
Subventions et autres concours publics				
Reprises sur provisions et dépréciations				
Utilisations des fonds dédiés antérieurs				
TOTAL	111 584.86	160 890.00	48 434.38	45 610.00
Charges par destination				
Missions sociales				
Réalisées en France				
- Actions réalisées par l'organisme				
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	74 020.00	74 020.00		37 310.00
Réalisées à l'étranger				
- Actions réalisées par l'organisme				
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger				
Frais de recherche de fonds				
Frais d'appel à la générosité du public				
Frais de recherche d'autres ressources	3 100.00			
Frais de fonctionnement	33 187.26		47 110.64	
Dotations aux provisions et dépréciations	1 277.60		1 323.74	
Impôt sur les bénéfices				
Report en fonds dédiés de l'exercice				
TOTAL	111 584.86	74 020.00	48 434.38	37 310.00
Excédent ou déficit		86 870.00		8 300.00

S.A. ALTEXA
Commissaire aux comptes
4, Cour Etienne Jules Marey - 72000 LE MANS
Tél. : 02 43 43 62 62 - Fax : 02 43 43 62 79
e-mail : lemans@altexa.fr

20/33

FONDS01 - FONDS LEVIEVRE

ANNEXE ASSOCIATION

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

S.A. ALTEXA

Commissaire aux comptes
4, Cour Etienne Jules Marey - 72000 LE MANS
Tél. : 02 43 43 62 62 - Fax : 02 43 43 62 79
e-mail : lemans@altexa.fr

ANNEXE ASSOCIATION

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

Tableau de rapprochement entre les charges du compte de résultat et du compte de résultat par origine et destination	Missions sociales			Frais de recherche de fonds		Dotations aux provisions	Impôt sur les bénéfices	Report en fonds dédités	VNC des éléments d'actifs cédés		Total compte de résultat
	Réalisées en France par l'organisme	Réalisées à l'étranger par l'organisme		Générosité du public	Autres ressources				Autres produits liés à la générosité du public	Autres produits non liés à la générosité du public	
		Versements à d'autres organismes	Versements à d'autres organismes								
Autres achats et charges externes											33 187,26
Aides financières	74 020,00										74 020,00
Dotations aux amort./dépréciat.						1 277,60					1 277,60
Autres charges								0,00			3 100,00
TOTAL						1 277,60					111 584,86

S.A. ALTEXA

Commissaire aux comptes
4, Cour Etienne Jules Marey - 72000 LE MANIC
Tél. : 02 43 43 62 62 - Fax : 02 43 43 62 7.
e-mail : lemans@altea.fr

FONDS01 - FONDS LEVIEVRE

ANNEXE ASSOCIATION

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DU COMPTE DE RÉSULTAT ET DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

S.A. ALTEXA
Commissaire aux comptes
4, Cour Etienne Jules Marey - 72000 LE MANS
Tél : 02 43 43 62 62 - Fax : 02 43 43 62 79
e-mail : lemans@altexa.fr

FONDS01 - FONDS LEVIEVRE
ANNEXE ASSOCIATION

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 835
Dettes fiscales et sociales	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	3 835

S.A. ALTEXA
Commissaire aux comptes
4, Cour Etienne Jules Marey - 72000 LE MANS
Tél. : 02 43 43 62 62 - Fax : 02 43 43 62 79
e-mail : lemans@altexa.fr

FONDS01 - FONDS LEVIEVRE
ANNEXE ASSOCIATION

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

COMMISSAIRES AUX COMPTES

MONTANT DES HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Exercice	Exercice N-1
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés :	2 035	1 920
Total	2 035	1 920

S.A. ALTEXA
Commissaire aux comptes
4, Cour Etienne Jules Marey - 72000 LE MANS
Tél. : 02 43 43 62 62 - Fax : 02 43 43 62 79
e-mail : lemans@altexa.fr